

# Learning Network

Mobiliser les connaissances pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe

Numéro 41 | décembre 2023

## Lutter contre la violence sexuelle et promouvoir les droits sexuels des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle

Les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle sont confrontées à des taux élevés de violence sexuelle. L'Enquête sociale générale canadienne de 2014 sur la victimisation a constaté ce qui suit :

On a estimé que les femmes étiquetées comme ayant des troubles cognitifs étaient :

4

fois plus susceptibles d'avoir été agressées sexuellement que les femmes n'étant pas en situation de handicap

30

fois plus susceptibles d'avoir été agressées sexuellement que les hommes n'étant pas en situation de handicap<sup>1</sup>

Les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle subissent également de la violence structurelle, ce qui signifie qu'elles subissent de multiples dimensions d'exclusion, d'iniquité et de discrimination en raison des suppositions capacitistes\*, qui les empêchent d'exercer leurs droits de la personne. Elles font face à des obstacles lorsqu'elles prennent des décisions au sujet de leur vie et participent à toutes les sphères de la vie, comme la communauté, l'éducation, l'emploi, la politique, la sexualité et les loisirs. La violence structurelle fait en sorte qu'il est plus difficile pour les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle de répondre à leurs besoins, de trouver des soutiens accessibles et d'obtenir justice.<sup>2</sup>

**Ce numéro explore la violence sexuelle à laquelle sont confrontées les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle, en utilisant une approche intersectionnelle fondée sur les forces. Il met l'accent sur l'importance d'éliminer les obstacles structurels aux soutiens, à la justice et à la liberté sexuelle.**

Ce numéro contribue aux travaux en cours pour maintenir et affirmer les droits des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle comme suit. Ce numéro :

- se concentre sur la personne dans son ensemble ainsi que sur ses identités et besoins intersectionnels.
- cerne les obstacles et les hypothèses qui nuisent à la recherche de soutien et à la justice.
- partage ce à quoi le changement pourrait ressembler à tous les niveaux de la société.

*Un astérisque (\*) à côté d'un lien indique qu'il est uniquement disponible en anglais.*

Ce numéro a été produit en partenariat avec [DAWN Canada \(le Réseau d'action des femmes handicapées du Canada\)](#).



Ce numéro a été inspiré par l'activisme soutenu, riche et dynamique par et pour les personnes en situation de handicap.

Nous sommes solidaires de ceux et celles qui partagent continuellement leurs forces, leur résilience et leurs actions pour un avenir meilleur.



## L'étiquette : déficiences intellectuelles

Le terme « déficience intellectuelle » est parfois utilisée de façon interchangeable avec « troubles du développement » ou « trouble cognitif ». Cependant, ces deux expressions renvoient habituellement à un éventail plus large de handicaps, y compris les déficiences intellectuelles.

Ici, nous utilisons le terme personnes *étiquetées* comme ayant une déficience intellectuelle parce que des personnes défendant leurs propres intérêts ont fait valoir que l'étiquette de déficience intellectuelle est réductionniste puisqu'elle limite l'identité des gens à un numéro de QI seulement<sup>3</sup>. Les déficiences intellectuelles sont souvent définies comme une déficience importante du fonctionnement cognitif et adaptatif qui survient avant l'âge de 18 ans. Cette déficience est souvent déterminée au moyen d'une évaluation du fonctionnement intellectuel (habituellement un test de QI) et d'un examen du fonctionnement adaptatif (c.-à-d. comment une personne gère les exigences courantes de la vie et à quel point elle est indépendante par rapport à d'autres personnes d'âge et d'origine semblables)<sup>4</sup>. Cependant, les processus d'évaluation ont des limites et adoptent souvent une perspective de capacitisme<sup>5</sup>.

Selon les personnes qui défendent les droits des personnes en situation de handicap, il faut comprendre le handicap à l'aide du modèle social du handicap et non du modèle médical du handicap. Un modèle médical du handicap met l'accent sur le handicap de la personne en tant que problème ou déficit qui doit être corrigé ou guéri. En comparaison, les modèles sociaux du handicap reconnaissent que les handicaps sont créés par une société inaccessible. Une société inaccessible est une société où les personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle font face à des obstacles à leur inclusion.

**En reconnaissant que l'étiquette de déficience intellectuelle est une étiquette souvent imposée à une personne par d'autres, il est possible de comprendre comment les personnes ainsi « étiquetées » sont sujettes à la violence structurelle et, en outre, comprendre qu'elles ne s'identifient peut-être pas à l'étiquette imposée.**

L'étiquette de déficience intellectuelle a également été utilisée de façon discriminatoire contre des groupes opprimés pour les exclure de la société, reflétant des hypothèses coloniales, racistes, xénophobes et classistes<sup>6</sup>. La Dre Sami Schalk, spécialiste en études critiques du handicap, explique comment l'étiquette de déficience intellectuelle a été utilisée pour justifier l'esclavage des Noirs<sup>7</sup>. Elle soutient que les analyses du handicap doivent tenir compte de la relation entre le racisme et le capacitisme, ce qui signifie que les personnes noires et racialisées étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle font face à des obstacles particuliers à l'accès aux mesures de soutien pour les personnes en situation de handicap.

De même, les peuples autochtones expliquent que les notions de handicap sont enracinées dans les conceptions coloniales occidentales et qu'elles sont contraires aux valeurs et aux pratiques autochtones<sup>8</sup>. Pour en savoir plus, consultez ce webinaire des Chiefs of Ontario intitulé [Developmental Disabilities with an Indigenous Lens\\*](#) [Troubles du développement selon une perspective autochtone].

**Apprenez-en plus à partir de cette vidéo :**  
**[Death by Numbers\\*](#)**  
[La mort par les chiffres]

Ce court métrage a été créé par la [Self-advocacy Federation](#), un organisme albertain composé de personnes en situation de handicap et de leurs alliés.e.s. Il illustre la façon dont les personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle naviguent dans des systèmes déroutants et aliénants qui nient leur individualité.

Dans la vidéo, Marjorie tente de recevoir de l'aide d'une travailleuse lorsqu'elle se fait dire de façon inappropriée et inexacte :

*«On dit ici que vous avez un QI de 71. C'est 1 point de plus que notre seuil. Le score indique que vous pouvez le faire seule.»* Marjorie répond : *«Je peux faire certaines choses par moi-même, mais j'ai besoin d'aide dans d'autres domaines.»*

Marjorie indique que les gens ont des besoins différents qui ne seront pas pris en compte par un chiffre : *«Je suis une personne qui a des sentiments. J'ai des besoins. J'ai des rêves. J'ai une histoire. Je peux bénéficier des mêmes droits que tout le monde.»*

## Se concentrer sur la personne dans son ensemble

Il faut éviter les étiquettes et la compréhension réductionniste des personnes. Les personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle, tout comme les personnes qui subissent de la violence sexuelle, forment un groupe diversifié de personnes qui ont des histoires, des besoins et des forces différents. De plus, les personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle peuvent subir des oppressions croisées (p. ex., racisme, classisme, colonialisme) qui doivent être reconnues.

Pensez à Cléo qui s'identifie comme :



Reconnaître les multiples aspects de l'identité d'une personne ainsi que ses forces et ses intérêts aide à éviter la pensée réductionniste qui considère uniquement le handicap des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle. Cela illustre également le besoin de mesures de soutien intersectionnelles.

# L'intersection de la violence faite aux femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle

## **NORMALISATION**

La normalisation mène à la justification et au maintien de la violence.

Pour les femmes en situation de handicap, la violence « est souvent rejetée simplement parce que nous, les victimes, vivons avec un handicap et que notre dignité inhérente est bafouée<sup>9</sup> ». La normalisation de la violence tend souvent vers l'invisibilité de la violence : comme on tient souvent pour acquis que certains groupes de personnes subissent de la violence, cette violence cesse de choquer les gens ou d'attirer leur attention.

## **VIOLENCE STRUCTURELLE**

La violence structurelle crée des obstacles aux soins et à l'emploi pour les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle. Par conséquent, lorsqu'elles demandent de l'aide pour violence sexuelle, elles peuvent avoir accès à des services limités. Par exemple, lorsqu'elles divulguent leurs traumatismes et les répercussions de ces traumatismes sur elles-mêmes, les professionnels de la santé peuvent suggérer des réponses nuisibles comme l'institutionnalisation et l'aide médicale à mourir.

## **VIOLENCE SEXUELLE PENDANT L'ENFANCE**

Les filles ayant des troubles cognitifs sont confrontées à des taux disproportionnés de violence sexuelle. Statistique Canada estime que 24 % des femmes étiquetées comme ayant un déficit cognitif déclarent avoir subi de la violence sexuelle avant l'âge de 15 ans, comparativement à 12 % des hommes étiquetés comme ayant un trouble cognitif et à 9 % des femmes n'étant pas en situation de handicap<sup>10</sup>.

## **VIOLENCE SEXUELLE**

La violence sexuelle faite aux femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle est fréquente et répétée et implique de multiples agresseurs, qui sont généralement en position de confiance. Les expériences de violence sexuelle pendant l'enfance sont corrélées avec une probabilité accrue de violence sexuelle plus tard dans la vie et d'autres formes de violence<sup>11</sup>.

# Reconnaître le contexte : Différences dans le lieu et la façon dont la violence sexuelle se produit chez les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle

Les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle peuvent faire face à de la violence sexuelle dans divers contextes, y compris un foyer familial, un foyer d'accueil, un foyer de groupe, un foyer de soins de longue durée, un hôpital ou un refuge pour sans-abri. Ces environnements sont souvent très contrôlés et surveillés, leur autonomie et leur pouvoir décisionnel étant limités ou complètement retirés. Par exemple, les aidants peuvent ne pas les respecter ni respecter leur intimité, y compris pendant des tâches, comme s'habiller, aller aux toilettes et prendre un bain.

Le refus de prendre des décisions significatives peut amener des personnes à croire que le consentement – sexuel ou autre – des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle n'a pas d'importance ou qu'elles ne peuvent pas donner leur consentement. Ces expériences peuvent être amplifiées par l'isolement et les possibilités sociales restreintes imposées par les aidants ou les tuteurs, en plus des ressources financières limitées pour accéder à des soins, à un soutien et à un logement adéquats et sécuritaires.



## Voici l'expérience d'Aadila

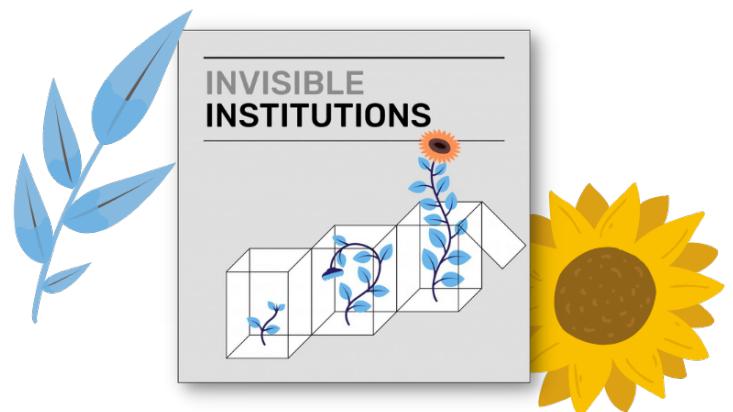
Aadila vit avec sa famille. Des préposés aux soins viennent l'aider, elle et sa famille. Un de ces préposés, Justin, viole Aadila. Lorsqu'Aadila confronte Justin et lui dit que ce n'était pas correct, Justin répond qu'il s'agit d'un « traitement » normal dont elle avait besoin. Aadila dit à sa famille qu'elle ne veut plus de Justin à la maison, mais sa famille explique à quel point il a été difficile de trouver un préposé aux soins et qu'elle a besoin de Justin pour permettre à Aadila de vivre à la maison. Justin dit à la famille qu'Aadila est « difficile » et qu'on devrait lui retirer son téléphone pour la punir.

## Violence dans les établissements

L'organisme [Personnes d'abord du Canada](#)\* définit un établissement comme « tout endroit où des personnes qui ont été étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle sont isolées, séparées ou regroupées<sup>12</sup> ». L'institutionnalisation nie le droit de vivre en communauté.

En 2016, on a constaté que plus de 2 918 personnes étiquetées comme ayant un trouble du développement en Ontario vivaient dans des établissements de soins de longue durée dont plus de la moitié avaient moins de 65 ans<sup>13</sup>.

La recherche suggère que les niveaux de violence sexuelle sont élevés dans les établissements<sup>14</sup>. L'un des aspects de la violence sexuelle prévalant dans les établissements est l'exploitation sexuelle, où l'on demande des services sexuels en échange de soins ou de biens.



[Invisible Institutions](#)\* est un balado documentaire qui explore le passé et le présent des établissements pour les personnes étiquetées comme ayant des déficiences intellectuelles et développementales au Canada. Ce balado expose l'exploitation et les abus dans les établissements, et met l'accent sur la résistance et la survie des personnes en situation de handicap.

## Identifier les signes de violence sexuelle

Certaines femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle peuvent révéler verbalement une expérience de violence sexuelle en indiquant comment une autre personne les a touchées ou leur a causé de la douleur. La violence sexuelle peut être divulguée à ou avec la famille, les amis et les préposés aux soins. En comparaison, certains signes de violence sexuelle peuvent prendre la forme de changements de comportement ou de symptômes physiques, notamment :

- Difficulté à dormir et cauchemars
- Manque d'intérêt pour les activités ou les programmes que la personne aimait auparavant
- Focalisation accrue sur les discussions et comportements sexuels
- Retrait social
- Automutilation (p. ex., s'arracher les cheveux, se frapper la tête)
- Résistance au contact physique
- Baisse du niveau d'énergie
- Douleur génitale ou anale, irritation ou saignement
- Vêtements déchirés, tachés ou ensanglantés
- Nouvelle crainte de lieux ou de personnes en particulier

Bien que ce qui précède puisse constituer des signes de violence sexuelle, ces changements de comportement et symptômes physiques peuvent être liés à d'autres facteurs de stress ou préoccupations, comme l'intimidation, la dépression ou l'anxiété.

**Prêtez attention aux renseignements verbaux et non verbaux communiqués par des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle au sujet de leurs expériences.**



### L'expérience de Nadia

Auparavant, Nadia aimait participer à son programme de jour, mais elle a commencé à dire qu'elle n'avait « pas envie d'y aller ». Sa famille lui a demandé pourquoi et Nadia a répondu qu'un membre du personnel l'avait touchée d'une façon qui la rendait mal à l'aise. Sa famille emmène Nadia dans un centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle pour qu'elle y trouve du soutien. Nadia entre dans une salle d'attente très éclairée et achalandée, où elle se sent dépassée. Sa mère suggère à Nadia de se concentrer sur certains dépliants pour se distraire, mais elle dit qu'ils portent à confusion. Lorsqu'une conseillère vient parler à Nadia, celle-ci se concentre plutôt sur son téléphone.

### Une intervention tenant compte des traumatismes et de la violence dans le cas de Nadia pourrait comprendre ce qui suit :

- Partager du matériel dans divers formats (p. ex., langage simple, audio, vidéo, bandes dessinées).
- Offrir des espaces qui réduisent l'apport sensoriel (p. ex., tranquilles, lumière tamisée, couleurs apaisantes, sans parfums).
- Inviter Nadia à parler de ce qui lui semble être un espace sécuritaire, y compris quand et qui est présent.
- Communiquer de façon à mettre Nadia à l'aise, y compris par le dessin ou la poésie.
- Effectuer un suivi conformément aux protocoles et indiquer à Nadia ce qui l'attend.
- Présenter des options et demander à Nadia ce qu'elle aimerait qu'il se passe ensuite, dans la mesure du possible.
- Découvrir ce que Nadia a aimé au programme de jour et déterminer comment elle peut poursuivre ces activités.
- Communiquer avec les organismes pour obtenir des renseignements et du soutien supplémentaires (p. ex., organismes de défense des droits des personnes en situation de handicap, groupes de soutien par les pairs).
- Reconnaître l'expérience de Nadia au sein d'un système de violence structurelle capacitiste qui doit être remis en question.

## Agir sur les faits : réfuter les mythes au sujet des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle

Les mythes au sujet des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle contribuent aux difficultés qu'elles rencontrent pour obtenir du soutien et de la justice. Il est essentiel de remettre en question ces mythes à l'aide des faits pour défendre les droits des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle.



**Fait : Les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle ont les mêmes désirs amoureux que les personnes n'étant pas en situation de handicap.**

Les mythes au sujet des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle contribuent aux difficultés qu'elles rencontrent pour obtenir du soutien et de la justice. Il est essentiel de remettre en question ces mythes à l'aide des faits pour défendre les droits des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle.

L'hypersexualisation se retrouve dans les mythes du viol communément appliqués aux femmes. Ces mythes se concentrent sur les vêtements portés par les femmes ou sur leur passé sexuel. Plutôt que de chercher à savoir si le consentement a été refusé ou accordé lors d'une rencontre particulière, on applique un stéréotype selon lequel les femmes « le voulaient ». Pour les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle, les mythes de l'hypersexualisation ont été utilisés pour miner la justice, car les responsables de l'application de la loi les considèrent soit comme toujours consentantes en raison de leur « instinct animal », soit incapables de contrôler leurs fortes impulsions sexuelles<sup>15</sup>. De plus, les femmes qui sont étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle et qui sont noires, racialisées ou autochtones peuvent être confrontées à d'autres mythes d'hypersexualisation en raison d'hypothèses et de stéréotypes au sujet de leur race et de leur culture<sup>16</sup>. Les mythes de l'hypersexualisation sont présents dans des affaires judiciaires comme l'affaire *R. c. Harper*, où l'on s'est concentré sur le fait que la survivante étiquetée comme ayant une déficience intellectuelle était « trop amicale envers les hommes<sup>17</sup> ».

La déssexualisation est un mythe contradictoire qui est parfois utilisé contre les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle afin de les considérer comme des « enfants éternels » asexuées et infantilisées. Selon cette croyance erronée et nuisible, les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle sont trop naïves pour vouloir s'exprimer sexuellement, ou bien elles ne sont pas considérées comme désirables par des partenaires sexuels. Par conséquent, les droits sexuels et les besoins des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle sont souvent négligés, ce qui entraîne, par exemple, un manque d'éducation sexuelle et un manque de reconnaissance de la violence sexuelle.

Reconnaissez que les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle ont diverses orientations sexuelles et divers besoins sexuels.



L'asexualité est une orientation sexuelle valide à laquelle s'identifient certaines femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle. Par contre, il est essentiel de ne pas présumer qu'une personne est asexuée, ce qui revient à la déssexualiser.

## Fait : Les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle ont le droit de partager leurs expériences de violence.

La société a des hypothèses discriminatoires selon lesquelles « les plaignantes dans les procès pour agression sexuelle sont intrinsèquement moins dignes de confiance que les témoins dans tout autre procès où la crédibilité est en cause<sup>18</sup> ». En raison des croyances sexistes, les femmes en particulier ont été perçues comme étant moins crédibles que les hommes.

## Les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle font face à des hypothèses nuisibles et inexacts selon lesquelles on ne peut pas les croire, en raison de leur étiquette de déficience.

Par exemple, dans l'affaire *R. c. D.A.I.*, une femme étiquetée comme ayant une déficience intellectuelle a déclaré que son beau-père l'avait touchée sexuellement. Au procès, la compétence de la survivante a été contestée, car il a été allégué qu'elle ne comprenait pas le serment de dire la vérité et, par la suite, son témoignage a été refusé. Le problème portait sur le fait qu'on s'attend à ce que les personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle expliquent le sens abstrait de la vérité – une attente que l'on entretient uniquement à l'égard des personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle, et non de tous les témoins. Dans un appel devant la Cour suprême, DAWN et le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ) sont intervenus contre cette attente discriminatoire. Par conséquent, la majorité de la Cour suprême a conclu que les personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle n'avaient qu'à promettre de dire la vérité (plutôt que de l'expliquer) et a ordonné la tenue d'un nouveau procès. Pourtant, il subsiste des croyances discriminatoires quant à la crédibilité des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle. Le problème tient en partie au manque de compréhension des déficiences intellectuelles chez les intervieweurs (p. ex., la police, les avocats) et au manque de mesures d'adaptation. Les femmes ayant une déficience intellectuelle ont indiqué que les questions ouvertes ont tendance à mieux leur convenir (p. ex., « Dites-moi ce qui s'est passé sur... ») que les questions fermées<sup>19</sup>. De plus, la présence d'une personne de soutien ou d'un intermédiaire formé choisi par ces femmes peut les aider à comprendre et à se sentir à l'aise.

Les réponses juridiques et le soutien aux survivantes doivent tenir compte des divers styles de communication et des besoins des personnes. Il est également nécessaire de remettre en question les obstacles multiples et aggravants auxquels font face les survivantes qui partagent leurs expériences de violence sexuelle. Par exemple, les femmes noires étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle peuvent être confrontées à des croyances racistes selon lesquelles elles sont agressives ou irrespectueuses<sup>20</sup>

Travaillez avec les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle afin de promouvoir et appuyer l'autodéfense des droits.

Apprenez-en plus dans ce webinar sur [le plaidoyer juridique pour mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes en situation de handicap\\*](#)

Ce webinar a réuni des représentantes de DAWN Canada, de l'ARCH Disability Law Centre et du FAEJ pour discuter de leurs activités juridiques de défense des droits en lien avec la violence fondée sur le sexe contre les femmes en situation de handicap. Après avoir accédé au webinar et rempli un questionnaire, vous pouvez obtenir un certificat d'achèvement.





# Obstacles à la lutte contre la violence sexuelle

Toutes les survivantes de violence sexuelle font face à des obstacles pour signaler la violence qu'elles subissent, y compris les mythes courants sur le viol et les opinions discriminatoires. Pour les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle, leur position en tant que groupe intentionnellement marginalisé crée des obstacles particuliers et accrus. La Dre Roberta Timothy définit les communautés intentionnellement marginalisées comme des groupes de personnes qui vivent quotidiennement des expériences de violence sous le pouvoir et le contrôle de la violence sanctionnée par l'État. Pour en savoir plus sur la marginalisation intentionnelle et la violence au Canada, consultez [ce webinaire\\*](#).

## Les obstacles comprennent :

### Autres préjudices :

Toutes les personnes qui signalent des incidents de violence sexuelle peuvent subir d'autres préjudices, comme le fait de ne pas être crues ou d'avoir à revivre leur traumatisme. Les personnes intentionnellement marginalisées peuvent aussi subir des préjudices aggravés comme la brutalité policière, la déportation et la prise en charge des enfants.

Les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle peuvent subir tous ces préjudices en plus des craintes entourant l'institutionnalisation, la perte de leur aidant, les représailles d'un fournisseur de services, la perte de soutien financier ou social, le fait de faire face à la stigmatisation découlant du signalement à des personnes qui ne comprennent pas les déficiences intellectuelles.

### Manque de compréhension des déficiences intellectuelles :

Lorsqu'elles tentent de partager leurs expériences de violence sexuelle, les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle peuvent interagir avec de nombreux services qui ne connaissent pas bien les déficiences intellectuelles, y compris les services des secteurs de la justice, de l'éducation, de la santé et de la violence fondée sur le sexe. Par conséquent, elles peuvent faire l'objet de discrimination de la part de personnes qui n'ont pas les connaissances, la confiance et les ressources nécessaires pour travailler avec elles et répondre à leurs besoins individuels.

### Pitié :

La pitié est souvent appliquée aux personnes qui sont considérées comme faibles ou inférieures. Le Dr Michael Gill, spécialiste des handicaps, explique « qu'il y a une différence entre le fait d'exprimer de la pitié à l'égard d'une personne ayant une déficience intellectuelle et le fait d'exiger que justice soit faite en exprimant de la colère<sup>21</sup> ». Les femmes atteintes de déficiences intellectuelles ont droit au respect et à l'égalité plutôt qu'à la pitié.

### Isolement:

L'isolement peut faire en sorte que les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle dépendent davantage des personnes dans leur vie, comme les aidants ou les travailleurs de soutien, ce qui rend plus difficile le fait de signaler la violence ou de quitter des situations de violence impliquant ces personnes. De plus, l'isolement peut entraîner un risque accru d'exploitation sexuelle, car les personnes isolées peuvent avoir besoin de liens et de ressources qui leur sont refusées.

## Déni d'expression sexuelle :

La violence sexuelle est très présente dans les endroits où la honte, le secret et la culpabilité à l'égard du sexe sont répandus. Les personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle sont souvent forcées de vivre dans un milieu où leur sexualité leur est refusée. Cela comprend les espaces de vie sanctionnés qui interdisent l'expression sexuelle, notamment en imposant des restrictions concernant les invités de nuit, en refusant de respecter la vie privée des personnes ou en les punissant lorsqu'elles partagent des expériences sexuelles. Ces sanctions peuvent être imposées en croyant à tort qu'elles protègent la personne. Cependant, ce refus de reconnaître leurs droits sexuels peut mener les personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle à avoir des contacts sexuels dans des endroits moins sûrs, comme dehors ou chez une autre personne. Ce refus peut aussi les amener à ne pas révéler leurs expériences de violence sexuelle et faire en sorte qu'on ne reconnaisse pas les signes d'abus sexuels<sup>22</sup>.

**Pour en savoir plus :** [Ce webinaire\\*](#) avec le Dr Alan Martino s'inspire de son travail en Ontario, où 46 adultes étiquetés comme ayant une déficience intellectuelle discutent de la façon dont ils et elles sont tenus à l'écart des espaces sexuels.

## Manque d'éducation en matière de santé sexuelle et de relations saines :

De nombreuses femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle se voient refuser l'accès à une éducation sexuelle accessible et inclusive. Si l'éducation sexuelle est offerte, l'accent est souvent mis sur le danger et la prohibition<sup>23</sup>. Un manque d'éducation adéquate en matière de santé sexuelle a été lié à une augmentation des risques d'agression sexuelle et à une diminution de la capacité de reconnaître la violence sexuelle<sup>24</sup>.

Pour en savoir plus, consultez le rapport intitulé *Sexual Health and Sexual Education for Women with Disabilities : Challenges & Opportunities\** du Disability Justice Network of Ontario.



# Paternalisme versus autonomie

Il y a paternalisme lorsqu'une personne nuit à la capacité décisionnelle d'une autre personne et prétend le faire dans l'intérêt ou la protection de cette personne. Pour les femmes en situation de handicap, le paternalisme est axé sur le déficit, car il les considère comme incapables de prendre leurs propres décisions, pour justifier à tort le retrait de leur pouvoir décisionnel.

Dans le contexte des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle, le paternalisme est extrêmement présent et se manifeste de diverses façons, notamment<sup>25</sup> :

- Tutelle et prise de décision au nom d'autrui
- Ségrégation (p. ex., au moyen de « classes spéciales »)
- Institutionnalisation
- Jugements discriminatoires sur la capacité de consentir ou de ne pas consentir
- Remise en question de leurs compétences
- Refus des désirs et des besoins (p. ex., vie privée, liens sociaux, intimité sexuelle, ressources financières)

Lorsque des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle résistent au paternalisme et font valoir leurs droits, elles peuvent faire face à de graves conséquences, y compris la criminalisation<sup>26</sup>

## **En savoir plus : *House of Horrors* par la Self Advocacy Federation**

Ce film montre le paternalisme tel qu'il est présent dans la vie des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle qui vivent dans un foyer de groupe, y compris leur manque de contrôle sur les médicaments, les sorties, les finances et l'accès aux toilettes.

Par rapport au paternalisme, l'autonomie favorise le choix des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle de prendre leur vie en main. La recherche révèle que la prise de décisions au cours de la vie est importante pour la qualité de vie<sup>27</sup>.

L'autonomie ne signifie pas que les gens peuvent faire tout ce qu'ils veulent, quand ils le veulent – c'est irréaliste pour la grande majorité des gens. L'autonomie exige plutôt que les gens ne soient pas indûment et injustement contrôlés par d'autres.

L'autonomie ne signifie pas non plus que les gens peuvent ou doivent tout faire par eux-mêmes. Tout le monde consulte d'autres personnes et leur demande leur avis pour prendre des décisions (p. ex., amis, parents, comptables). Voici des façons d'appuyer la prise de décisions des femmes ayant une déficience intellectuelle :

- Offrir des occasions de faire des choix et d'exprimer des préférences.
- Renforcer le développement de compétences en matière de prise de décisions (par exemple, recueillir des renseignements, déterminer des valeurs et établir des échéanciers).
- Explorer les options et les conséquences possibles avec la personne.
- Prévoir du temps pour examiner les options.
- Créer des espaces permettant de discuter des décisions passées, présentes et futures, et de les évaluer, sans porter de jugement.
- Remettre en question les obstacles sociétaux qui limitent la prise de décisions des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle.



## Pleins feux sur les droits sexuels et reproductifs

L'eugénisme est une pseudoscience et un mouvement qui promeut faussement l'amélioration de la race humaine fondée sur l'exclusion de personnes jugées indésirables ou inaptes (par le contrôle de la reproduction, la stérilisation et l'institutionnalisation).

Historiquement, les pratiques eugéniques ont eu lieu au Canada et se poursuivent encore aujourd'hui, ce qui entraîne le déni des droits sexuels et reproductifs pour les groupes opprimés, y compris les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle, les femmes autochtones, les femmes noires et les femmes racialisées<sup>28</sup>. Les pratiques eugéniques comprennent la stérilisation forcée de personnes en situation de handicap en raison de croyances capacitistes selon lesquelles les personnes en situation de handicap ne sont pas « désirables » sur le plan génétique. Les femmes en situation de handicap sont également confrontées à des attentes sexistes selon lesquelles elles devraient être les seules à prendre des mesures de contrôle des naissances.

Des personnes défendant leurs propres intérêts ont attiré l'attention sur la violence faite aux femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle. Leilani Muir a intenté avec succès une poursuite pour la stérilisation forcée qu'elle a subie au Centre Michener de Red Deer, en Alberta, conformément à la Loi sur la stérilisation sexuelle de l'Alberta (Sexual Sterilization Act of Alberta), qui permet la stérilisation des personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle. Elle a été stérilisée à l'âge de 14 ans, sans en être informée, et elle ne l'a appris que plus tard, lorsqu'elle a quitté l'établissement et tenté de fonder une famille. L'expérience de Leilani est un exemple d'un système plus vaste de coercition reproductive.

La [coercition reproductive\\*](#) peut être commise par des partenaires intimes, des membres de la famille, des aidants et des systèmes qui forcent les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle à subir des mesures de reproduction non désirées. Elle contribue au déni des droits sexuels et de l'autonomie des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle. Les personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle font face aux plus grands obstacles à la santé sexuelle et reproductive et sont plus susceptibles de subir de la coercition reproductive.

À l'échelle mondiale, les femmes et les filles en situation de handicap demeurent l'un des groupes les moins susceptibles d'avoir accès aux droits sexuels et reproductifs. Les obstacles comprennent des options limitées en matière de contraception, du matériel et des installations inaccessibles et un manque de connaissances sur le handicap de la part des fournisseurs de soins de santé<sup>29</sup>. En raison de ces obstacles, les femmes en situation de handicap sont davantage susceptibles de subir de la coercition, de se faire avorter et de perdre la garde des enfants<sup>30</sup>. Parmi les autres obstacles auxquels se heurtent les filles et les femmes ayant une déficience intellectuelle, mentionnons le manque de formation et d'expertise chez les professionnels de la santé, l'hésitation des fournisseurs de services à aborder la santé sexuelle, un manque de connaissances résultant de possibilités limitées d'éducation sexuelle, les obstacles liés au handicap, la fréquence élevée des agressions sexuelles, le manque de sensibilisation et de dialogue au sujet des droits de la personne et de l'expression sexuelle, le sous-traitement des troubles menstruels et les barrières systémiques continues<sup>31</sup>



[Cliquez ici pour visionner une vidéo de Leilani Muir racontant son histoire\\*](#).



**Il faut accroître l'accès et l'équité pour les femmes et les filles étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle en appuyant l'autodéfense des droits afin que les personnes en situation de handicap deviennent des partenaires dans leurs propres soins. Il faut aussi enseigner aux fournisseurs de soins de santé ce qu'est le handicap afin de lutter contre l'ignorance et d'éviter qu'ils ne soient surpris par le fait que les personnes en situation de handicap sont sexuellement actives<sup>32</sup>.**

# Prévention à tous les niveaux : Une approche socioécologique de la lutte contre la violence sexuelle

La prévention de la violence sexuelle contre les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle exige des mesures qui se chevauchent à de multiples niveaux :

## Individu

- Créer des occasions de formation continue sur la santé sexuelle et les relations saines tout au long de la vie.
- Renforcer les compétences d'autodéfense des droits.
- Permettre à la personne d'avoir plus de contrôle et de prendre plus de décisions, y compris la sélection des préposés aux services de soutien à la personne.
- Promouvoir l'accès à divers espaces sexuels.

## Relation

- Améliorer la capacité des familles, des amis et des aidants en matière de santé sexuelle et d'expression sexuelle.
- Créer des groupes de soutien par les pairs qui reflètent diverses identités.
- Veiller à ce qu'il y ait des possibilités d'expression sexuelle saine et sécuritaire (p. ex., invités de nuit).

## Communauté

- Promouvoir l'inclusion des personnes ayant une déficience intellectuelle lors d'événements et d'activités communautaires.
- Inviter un éventail d'organismes (p. ex., violence, santé, justice) et de communautés (p. ex., foi, culture) à participer à la formation dirigée par des organismes de personnes en situation de handicap et par des personnes défendant leurs propres intérêts.
- Améliorer les réponses et la collaboration multisectorielles.

## Société

- Investir dans des soutiens intersectionnels et axés sur les survivantes.
- Remettre en question les attitudes sociales capacitistes au moyen de campagnes de sensibilisation.
- S'attaquer aux facteurs sous-jacents qui contribuent à la violence, y compris les obstacles au logement, à l'emploi et aux ressources financières.
- Conceptualiser des approches alternatives à la justice qui sont transformatrices et réparatrices pour répondre aux besoins des survivantes.

# « Rien sur nous, sans nous » : Autonomiser et centrer les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle pour mettre fin à la violence sexuelle

Les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle doivent se concentrer sur le travail de lutte contre la violence à leur égard, et elles doivent être incluses dans toutes les décisions prises dans le cadre de ce travail. Il faut mobiliser de façon significative les voix, l'expérience vécue, les besoins et les forces des femmes issues de divers milieux et étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle, y compris les femmes autochtones, noires et racialisées, celles qui font partie de la communauté 2SLGBTQIA+ et celles qui vivent dans la pauvreté.

## Vous trouverez ci-dessous quelques conseils pour commencer :

### Promouvoir l'éducation sexuelle continue, accessible et positive sur le plan sexuel

Les possibilités d'éducation sur la santé sexuelle devraient être exhaustives, accessibles et affirmatives et comprendre des renseignements sur le genre et l'identité sexuelle, les droits sexuels et reproductifs, les limites personnelles, le consentement et les relations saines. La recherche a révélé que les outils efficaces de formation des personnes ayant une déficience intellectuelle comprennent les compétences sociales et de sécurité, les jeux de rôles et le récit d'histoires<sup>33</sup>.

Compte tenu des différents styles et besoins d'apprentissage, l'éducation sexuelle doit être offerte dans une variété de formats simples, y compris la formation en personne, les ressources écrites, les balados, les vidéos, les pièces de théâtre et les jeux. Le potentiel de l'éducation et du soutien par les pairs constitue une pratique prometteuse. L'éducation par les pairs conçue et dispensée par des personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle a été explorée en Australie dans le cadre du programme *Sexual Lives & Respectful Relationships*\* [Vies sexuelles et relations respectueuses].

### Créer des espaces sexuels physiques et virtuels diversifiés

Les espaces sexuels qui permettent l'amour, l'intimité et le plaisir peuvent soutenir l'expression sexuelle et l'égalité des droits des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle. Ces espaces doivent être « physiquement, financièrement et culturellement accessibles pour favoriser des environnements dans lesquels les sexualités handicapées sont célébrées<sup>34</sup>. Ces espaces sont particulièrement nécessaires compte tenu de l'isolement et du contrôle auxquels font face de nombreuses femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle. Des efforts ont déjà été déployés pour créer ces espaces, notamment :

- [SexAbility](#)\* : Programme de santé sexuelle à l'intention des personnes ayant une déficience intellectuelle qui comprend des ateliers hebdomadaires sur la masturbation, le consentement et les relations saines.
- [Compass](#)\* : Groupe social de jeunes personnes de diverses identités de genre étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle pour explorer leur identité sexuelle et se réunir en tant que famille choisie.
- [Rainbow Pride in Scarborough](#)\* : Un collectif communautaire au service des jeunes en situation de handicap qui sont LGBTQ+ issus de diverses communautés (p. ex., nouveaux arrivants, personnes immigrantes, réfugiées, racialisées) dirigé par Rainbow Hunt, une femme transgenre étiquetée comme ayant une déficience intellectuelle.



## Adopter des approches de soutien et de justice axées sur la personne

Les approches axées sur la personne mettent l'accent sur les forces et les besoins particuliers des personnes. Par exemple :

- Développer et promouvoir l'autodéfense des droits. Par exemple, le cours de formation des formateurs *Safety Includes Me\** a été offert à des femmes ayant une déficience intellectuelle qui ont subi de la violence. Il appuie le partage d'information sur les relations saines par les personnes défendant leurs propres intérêts.
- Prévoir du temps pour l'établissement de relations au moyen de séances réparties sur plusieurs périodes où les gens peuvent poser des questions supplémentaires, et mettre à leur disposition du soutien<sup>35</sup>.
- Créer des ressources en langage clair qui aident les gens à comprendre les processus complexes, surtout en ce qui a trait à la justice<sup>36</sup>.
- Utiliser les styles de communication que la personne préfère, y compris l'art, la danse, le jeu et la musique<sup>37</sup>.
- Éviter les étiquettes et le langage stigmatisant.
- Participer à une démarche d'*auto-responsabilisation\**.



## Offrir des programmes de soutien par les pairs

En raison de la discrimination sociale, les pairs peuvent être les seules personnes en qui les femmes en situation de handicap ont confiance<sup>38</sup>. Le soutien par les pairs est donc essentiel. Le soutien par les pairs met l'accent sur la communauté et l'expérience vécue, par opposition aux modèles de soutien médical traditionnels qui ont tendance à être isolés, individualisés et dirigés par des personnes de l'extérieur de la communauté.

Les avantages du soutien par les pairs comprennent l'autonomisation, la réduction de l'isolement social, un sentiment accru d'acceptation, la réduction des sentiments de stigmatisation et l'espoir. Le soutien par les pairs peut également créer des occasions de développer le leadership chez les femmes et les filles en situation de handicap et de créer un changement systémique.



### Pour en savoir plus :

[Une résilience accrue : Évaluation des besoins portant sur les femmes en situation de handicap, la violence basée sur le genre et le potentiel des services de soutien par les pairs](#) par DAWN Canada

Cette évaluation des besoins s'appuie sur la recherche, la littérature grise et les pratiques et programmes existants pour examiner le potentiel du soutien par les pairs pour les femmes et les filles en situation de handicap qui subissent ou risquent de subir de la violence fondée sur le sexe.

## Collaborer pour envisager un avenir accessible pour tous et toutes

Au lieu de travailler en vase clos, il faut travailler collectivement et utiliser l'expertise partagée. La collaboration doit inclure les femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle ainsi que les multiples services auxquels elles ont accès dans leur vie intersectionnelle, y compris les secteurs de la violence fondée sur le sexe, de la santé et des handicaps, ainsi que les groupes culturels, religieux et identitaires. Par exemple :

- Les personnes défendant leurs propres droits peuvent renforcer la capacité du secteur de la violence fondée sur le sexe à soutenir les survivantes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle au moyen d'une formation continue du personnel. Apprenez-en plus sur la façon de rendre accessibles les services de lutte contre la violence dans cette [série de balados](#)\* animée par des personnes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle faisant de l'autodéfense des droits.
- Élaborer et mettre en œuvre des services et des programmes accessibles. En ce qui concerne les maisons d'hébergement accessibles, vous trouverez de l'inspiration dans ce numéro créé par le Learning Network et DAWN Canada sur les femmes en situation de handicap et [les femmes S/ sourdes en situation de handicap, le logement et la violence](#)\*.
- Appuyer les efforts de justice pour les personnes en situation de handicap, qui reconnaissent l'importance de l'interdépendance, des soins et de l'aide mutuelle, et qui sont dirigés par des personnes en situation de handicap. Apprenez-en plus sur la justice pour les personnes en situation de handicap dans [cette présentation](#)\* de Leah Piepna-Samarasinha.



## Renforcer la responsabilité juridique grâce à l'expertise de la communauté

Les femmes et les filles étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle continuent de faire face à des obstacles à chaque étape du processus de justice pénale, où il arrive souvent que les responsables de l'application de la loi, y compris les policiers, les avocats et les juges ne les croient pas et les rejettent en raison des stéréotypes négatifs associés à leur handicap<sup>39</sup>. Il est important de noter que les femmes et les filles étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle craignent davantage de subir des représailles si elles divulguent et ont signalé des taux plus élevés de retraumatisation dans le cadre du processus de justice pénale<sup>40</sup>.

Les organismes communautaires peuvent réduire les obstacles et appuyer les connaissances des responsables de l'application de la loi en intervenant dans les procédures judiciaires. Par exemple, depuis 1995, DAWN Canada agit, de façon indépendante ou en coalition, à titre d'intervenant fréquent et respecté dans diverses procédures judiciaires, y compris à la Cour suprême du Canada (CSC), particulièrement en apportant ses connaissances et son expertise en matière d'équité en ce qui concerne la violence sexuelle faite aux femmes et aux filles en situation de handicap. Par exemple, DAWN Canada a participé en tant qu'intervenant dans les affaires [R. c. D.A.I.](#) et [R. c. Slatter](#). Dans ces affaires, la CSC a reconnu le fait alarmant que les femmes et les filles ayant une déficience intellectuelle sont exposées à des taux disproportionnellement plus élevés d'agressions sexuelles.

En 2022, DAWN Canada a également présenté une Déclaration au nom d'une collectivité, relativement à un cas où une fille étiquetée comme ayant une déficience intellectuelle et ses frères et sœurs ont été agressés sexuellement et exploités à répétition par leur père<sup>41</sup>. Cette déclaration vise à amplifier les expériences vécues par les femmes et les filles étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle en ce qui concerne la gravité cumulative des préjudices qui découlent de la violence sexuelle contre elles et à mettre en lumière le besoin urgent de reconnaître et de mettre fin aux schémas de violence sexuelle profondément enracinés à l'encontre de cette communauté. Dans cette affaire, le juge a explicitement mentionné la déclaration lors de la détermination de la peine de l'auteur des préjudices, qui passera 25 ans en prison.



## Poursuivez votre formation grâce à ces ressources :

- [Plus qu'une note de bas de page : Rapport de recherche sur les femmes et les filles en situation de handicap au Canada](#), par DAWN Canada
- [Droit de décider dans des conditions d'égalité – Trousse d'outils pour le changement au sein des communautés](#), par l'Institut de recherche et de développement sur l'intégration et la société (IRIS)
- [My Home My Community Initiative\\*](#) par [Inclusion Canada](#) et [Personnes d'abord du Canada](#)
- [How to Hear Me: A Resource Kit for Counsellors and Other Professionals Working with People with Intellectual Disabilities\\*](#), par [WWILD Sexual Violence Prevention Association Inc.](#)



### Communiquez avec le Learning Network!

[Cliquez ici pour vous inscrire à notre liste de diffusion](#)

**Courriel :** [gbvln@uwo.ca](mailto:gbvln@uwo.ca)

**Facebook:** @LNandKH

**Twitter:** @LNandKH

**LinkedIn:** @LNandKH

### Citation suggérée :

Lalonde, D., Brayton, B., Grand'Maison, V. et Lyons-MacFarlane, M. (2023). Lutter contre la violence sexuelle et promouvoir les droits sexuels des femmes étiquetées comme ayant une déficience intellectuelle. *Learning Network* numéro 41. London (Ontario) : Centre de recherche et d'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants. ISBN 978-1-988412-73-3.

Ce numéro est le fruit d'une collaboration entre :



**DAWN** Canada



**Western**

Centre for Research & Education on  
Violence Against Women & Children

LEARNING NETWORK



## R f r e n c e s

- <sup>1</sup> Cotter, Adam, 2018. *La victimisation avec violence chez les femmes ayant une incapacité, 2014*. Statistique Canada catalogue no. 85-002-X. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2018001/article/54910/tbl/tbl01-fra.htm>
- <sup>2</sup> Spagnuolo, Natalie et Josée Boulanger. 2020. « An 'Unconscious Terrain of Habits': Structural Violence Against Women Who Labelled with Intellectual Disabilities. » Dans *Not a New Problem: Violence in the Lives of Disabled Women* par Michelle Owen, Diane Hiebert-Murphy et Janice Ristock (dir.). Halifax : Fernwood Publishing. <https://fernwoodpublishing.ca/book/not-a-new-problem>
- <sup>3</sup> Logeswaran, Sophini, Megan Hollett, Sonia Zala, Lisa Richardson, et Katrina Scior. 2019. How Do People with Intellectual Disabilities Construct Their Social Identity? A Review. *Journal of Applied Research in Intellectual Disabilities* 32(3): 533–42. <https://doi.org/10.1111/jar.12566>; Davidson, Ann-Louise. 2009. Why Is It so Hard to Talk About Our Intellectual Disability? A Pilot Study Using Action Research. *Journal on Developmental Disabilities* 15(1): 8-20.
- <sup>4</sup> American Association of Intellectual and Developmental Disabilities. N.D. *Defining Criteria for Intellectual Disability*. <https://www.aaid.org/intellectual-disability/definition>
- <sup>5</sup> Gould, Stephen Jay. 1981. *The Mismeasure of Man*. New York: Norton.
- <sup>6</sup> Spagnuolo, Natalie and Josée Boulanger. 2020. « An 'Unconscious Terrain of Habits': Structural Violence Against Women Who Labelled with Intellectual Disabilities. » Dans *Not a New Problem: Violence in the Lives of Disabled Women* par Michelle Owen, Diane Hiebert-Murphy et Janice Ristock (dir.). Halifax : Fernwood Publishing. <https://fernwoodpublishing.ca/book/not-a-new-problem>
- <sup>7</sup> Schalk, Samantha Dawn. 2022. *Black Disability Politics*. Durham: Duke University Press. <https://doi.org/10.1515/9781478027003>
- <sup>8</sup> Velarde, Minerva Rivas. 2018. Indigenous Perspectives of Disability. *Disability Studies Quarterly* 38(4). <https://doi.org/10.18061/dsq.v38i4.6114>; Ineese-Nash, Nicole. 2020. Disability as a Colonial Construct: The Missing Discourse of Culture in Conceptualizations of Disabled Indigenous Children. *Canadian Journal of Disability Studies* 9(3): 28–51. <https://doi.org/10.15353/cjds.v9i3.645>
- <sup>9</sup> DisAbleD Women's Network of Canada. 2022. *Community Impact Statement: Women and Girls with Disabilities and the Impact of Sexual Assault*.
- <sup>10</sup> Cotter, Adam, 2018. *La victimisation avec violence chez les femmes ayant une incapacité, 2014*. Statistique Canada catalogue no. 85-002-X. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2018001/article/54910/tbl/tbl01-fra.htm>
- <sup>11</sup> DisAbleD Women's Network of Canada. 2022. *Community Impact Statement: Women and Girls with Disabilities and the Impact of Sexual Assault*.
- <sup>12</sup> People First of Canada. N.D. *The Right to Live in Community*. <https://www.peoplefirstofcanada.ca/priorities/the-right-to-live-in-community/pfc-position/>
- <sup>13</sup> Stevens, Christina. 2016. More than 2,900 Ontarians with Developmental Disabilities Live in Long-Term Care Facilities. *Global News*, 22 juillet <https://globalnews.ca/news/2843104/more-than-2900-ontarians-with-developmental-disabilities-live-in-long-term-care-facilities/>
- <sup>14</sup> Chave-Cox, Rebecca. 2014. Forensic Examination of the Mentally Disabled Sexual Abuse Complainant. *Journal of Forensic and Legal Medicine* 25: 71–75. <https://doi.org/10.1016/j.jflm.2014.04.010>
- <sup>15</sup> Benedet, Janine, et Isabel Grant. 2007. Hearing the Sexual Assault Complaints of Women with Mental Disabilities: Consent, Capacity, and Mistaken Belief. *McGill Law Journal* 52(2): 243–89.

<sup>16</sup> Enquête nationale sur les femmes et les filles disparues et assassinées. 2019. *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. L'Enquête nationale. <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Rapport-final-volume-1a-1.pdf>; hooks, bell. 2014. *Ain't I A Woman: Black Women and Feminism*. 2<sup>e</sup> édition. Boca Raton, FL: Taylor and Francis, marque d'éditeur de Routledge.

<sup>17</sup> Benedet, Janine, et Isabel Grant. 2007. Hearing the Sexual Assault Complaints of Women with Mental Disabilities: Consent, Capacity, and Mistaken Belief. *McGill Law Journal* 52(2): 243–89.

<sup>18</sup> *R. c. Osolins*. 1993. 4 S.C.R. 595.

<sup>19</sup> Benedet, Janine et Isabel Grant. 2012. Taking the Stand: Access to Justice for Witnesses with Mental Disabilities in Sexual Assault Cases. *Osgoode Hall Law Journal* 50(1): 1–45.

<sup>20</sup> National Center for Learning Disabilities. 2021. Black Girls w/ Disabilities: Pushed Out, Unsupported, Struggling to Learn. <https://www.nclad.org/news/black-girls-w-disabilities-pushed-out-unsupported-struggling-to-learn>

<sup>21</sup> Gill, Michael. 2010. Rethinking Sexual Abuse, Questions of Consent, and Intellectual Disability. *Sexuality Research & Social Policy* 7(3): 201–13, p.212. <https://doi.org/10.1007/s13178-010-0019-9>

<sup>22</sup> Eastgate, Gillian, Mieke L. Van Driel, Nicholas Lennox, et Elly Scheermeyer. 2011. Women with Intellectual Disabilities: A Study of Sexuality, Sexual Abuse and Protection Skills. *Australian Family Physician* 40(4). <https://www.racgp.org.au/afp/2011/april/women-with-intellectual-disabilities/>

<sup>23</sup> Withers, Paul, Tina McFay, et Shayne Beevers. 2020. « 'A forbidden topic'? Sexuality and young people with intellectual disabilities. » In *Young, Disabled and LGBT+* par Alex Toft et Anita Franklin (Eds.). London: Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780429198458>

<sup>24</sup> Campbell, Margaret, Charlotta Löfgren-Mårtenson, et Alan Santinele Martino. 2020. Crippling Sex Education. *Sex Education* 20(4): 361–65. <https://doi.org/10.1080/14681811.2020.1749470>; Brownridge, Douglas A. 2006. *Partner Violence Against Women With Disabilities: Prevalence, Risk, and Explanations*. *Violence Against Women* 12(9): 805–22. <https://doi.org/10.1177/1077801206292681>

<sup>25</sup> Spagnuolo, Natalie et Josée Boulanger. 2020. « An 'Unconscious Terrain of Habits': Structural Violence Against Women Who Labelled with Intellectual Disabilities. » Dans *Not a New Problem: Violence in the Lives of Disabled Women* by Michelle Owen, Diane Hiebert-Murphy and Janice Ristock (Eds.). Halifax: Fernwood Publishing. <https://fernwoodpublishing.ca/book/not-a-new-problem>

<sup>26</sup> Spagnuolo, Natalie et Josée Boulanger. 2020. « An 'Unconscious Terrain of Habits': Structural Violence Against Women Who Labelled with Intellectual Disabilities.» Dans *Not a New Problem: Violence in the Lives of Disabled Women* par Michelle Owen, Diane Hiebert-Murphy et Janice Ristock (Eds.). Halifax: Fernwood Publishing. <https://fernwoodpublishing.ca/book/not-a-new-problem>

<sup>27</sup> Brown, Ivan, et Roy I. Brown. 2009. Choice as an Aspect of Quality of Life for People with Intellectual Disabilities. *Journal of Policy and Practice in Intellectual Disabilities* 6 (1): 11–18. <https://doi.org/10.1111/j.1741-1130.2008.00198.x>

<sup>28</sup> Canada. Parlement. Sénat. Comité permanent sur les droits de la personne. 2022. *Les cicatrices que nous portons : la stérilisation forcée et contrainte de personnes au Canada*. Partie II. Rapport du Comité sénatorial permanent des droits de la personne. [https://publications.gc.ca/collections/collection\\_2022/sen/yc32-0/YC32-0-441-4-fra.pdf](https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/sen/yc32-0/YC32-0-441-4-fra.pdf)

<sup>29</sup> Becker, Heather, Stuijbergen, Alexa, et Tinkle, Mindy. 1997. Reproductive Health Care Experiences of Women with Physical Disabilities: A Qualitative Study. *Archives of Physical Medicine and Rehabilitation*, 78(12): S26-S33.

<sup>30</sup> Kallianes, Virginia, et Rubinfeld, Phyllis. 1997. Disabled Women and Reproductive Rights. *Disability & Society*, 12(2): 203-222. <https://doi.org/10.1080/09687599727335>

- <sup>31</sup> Ramage, Kaylee. 2015. Sexual Health Education for Adolescents with Intellectual Disabilities. *Saskatchewan Prevention Institute*. <https://skprevention.ca/wp-content/uploads/2022/04/7-527-Sexual-Health-Education-for-Adolescents-with-Intellectual-Disabilities.v2.pdf>
- <sup>32</sup> Becker, Heather, Stuijbergen, Alexa, et Tinkle, Mindy. 1997. Reproductive Health Care Experiences of Women with Physical Disabilities: A Qualitative Study. *Archives of Physical Medicine and Rehabilitation*, 78(12): S26-S33.
- <sup>33</sup> Black, Rhonda S., et Rebecca R. Kammes. 2021. Sexuality Interventions for Individuals with Intellectual Disability. *Education and Training in Autism and Developmental Disabilities* 56(4): 371–93.
- <sup>34</sup> Martino, Alan Sentiele et Margaret Campbell. 2019. « Exercising Intimate Citizenship Rights and (Re)constructing Sexualities: The New Place of Sexuality in Disability Activism.» Dans *The Routledge Handbook of Disability Activism* par Maria Berghs, Tsitsi Chataika, Yahya El-Lahib, Kudakwashe Dube (Eds.). London: Routledge, p.103.
- <sup>35</sup> Caldwell, Kate. 2014. Dyadic Interviewing: A Technique Valuing Interdependence in Interviews with Individuals with Intellectual Disabilities. *Qualitative Research* 14(4): 488–507. <https://doi.org/10.1177/1468794113490718>
- <sup>36</sup> Abbas, Jihan et Sonia Alimi pour DAWN Canada. 2021. *Un examen qualitatif des problèmes d'ordre juridique graves touchant les personnes handicapées dans le centre du Canada*. Ministère de la Justice Canada. [https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/phcc-pwdcc/docs/RSD\\_RR2021\\_Persons-with-Disability-Central-Canada-FR.pdf](https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/phcc-pwdcc/docs/RSD_RR2021_Persons-with-Disability-Central-Canada-FR.pdf)
- <sup>37</sup> WWILD Sexual Violence Prevention Association Inc. 2011. *How to Hear Me: A Resource Kit for Counsellors and Other Professional Working with People with Intellectual Disabilities*. Brisbane, QLD. [https://wwild.org.au/wp/wp-content/uploads/2020/09/How\\_To\\_Hear\\_Me\\_plus\\_covers\\_website-version-Final.pdf](https://wwild.org.au/wp/wp-content/uploads/2020/09/How_To_Hear_Me_plus_covers_website-version-Final.pdf)
- <sup>38</sup> Abbas, Jihan. 2020. *Une résilience ancrée : Évaluation des besoins portant sur les femmes en situation de handicap, la violence basée sur le genre et le potentiel des services de soutien par les pairs*. DAWN Canada, p. 14. [https://dawnCanada.net/media/uploads/page\\_data/page-64/resilienceancree-rapport-dawn\\_\(1\).pdf](https://dawnCanada.net/media/uploads/page_data/page-64/resilienceancree-rapport-dawn_(1).pdf)
- <sup>39</sup> Abbas, Jihan. 2020. *Une résilience ancrée : Évaluation des besoins portant sur les femmes en situation de handicap, la violence basée sur le genre et le potentiel des services de soutien par les pairs*. DAWN Canada, p. 14. [https://dawnCanada.net/media/uploads/page\\_data/page-64/resilienceancree-rapport-dawn\\_\(1\).pdf](https://dawnCanada.net/media/uploads/page_data/page-64/resilienceancree-rapport-dawn_(1).pdf)
- <sup>40</sup> Powers, Ráchael A., et Brittany E. Hayes. 2022. Victim and Third-Party Reporting of Violent Victimization to the Police in Incidents Involving Victims with Disabilities. *The Journal of Research in Crime and Delinquency*. <https://doi.org/10.1177/00224278221131493>; Benedet, Janine and Isabel Grant. 2023. *Sexual Assault of Women and Adolescent Girls with Mental Disabilities*. Cofinancé par le Conseil de recherches en sciences humaines et Femmes et Égalité des genres Canada. [https://commons.allard.ubc.ca/fac\\_pubs/736/](https://commons.allard.ubc.ca/fac_pubs/736/)
- <sup>41</sup> Langley, Alison. 2023. The Young Siblings Were Sexually Abused By Their Father For Years. Pimped Out For Alcohol. It's 'Tragic And Pathetic' That So Many Agencies Failed Them, Says Port Colborne Mayor. *Niagara Falls Review*, août 3. [https://www.niagarafallsreview.ca/news/crime/the-young-siblings-were-sexually-abused-by-their-father-for-years-pimped-out-for-alcohol/article\\_250adc73-3f5d-5ba1-a4c6-0d5c9d56ea98.html](https://www.niagarafallsreview.ca/news/crime/the-young-siblings-were-sexually-abused-by-their-father-for-years-pimped-out-for-alcohol/article_250adc73-3f5d-5ba1-a4c6-0d5c9d56ea98.html)